



Baisse des moyens UNSS : Inadmissible !

Madame la députée, ou Monsieur le député, le sénateur.

Moins d'une semaine après l'extinction de la flamme olympique, les promesses gouvernementales pour une « jeunesse plus sportive » semblent déjà loin. Le rectorat de Normandie vient de décider de réduire l'enveloppe budgétaire qui permet de rémunérer les enseignants d'EPS coordinateurs en charge de l'organisation et du développement de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Ces enseignants coordinateurs sont un maillon essentiel de la mise en place et du bon déroulement des différentes rencontres inter établissements, tant au niveau des collèges que des lycées de Normandie.

Dans le département de la Manche, lors de l'Assemblée Générale de rentrée le 11 septembre dernier, les coordinateurs ont été mis au pied du mur : il leur a été demandé de choisir lesquels d'entre eux seraient moins payés pour les missions de l'année scolaire 2024-2025. Qui accepterait de voir sa rémunération baisser sans préavis et sans pouvoir s'exprimer à ce sujet ?

A l'annonce inattendue de cette mauvaise nouvelle, la réaction a été très vive parmi les enseignants d'EPS. Forts de ce soutien, les coordinateurs ont unanimement décidé de ne pas organiser les premières manifestations UNSS locales et notamment celles dédiées à la Journée Nationale du Sport Scolaire qui a lieu tous les ans tant que les moyens indispensables, initialement prévus, n'auront pas été rétablis. Cette journée qui rassemblait plus de 700 élèves chaque année dans la Manche a dû être annulée devant le refus de notre rectrice de répondre aux revendications légitimes des enseignants d'EPS.

Cette décision a été prise dans un contexte inacceptable pour le sport scolaire : Perte de deux postes de directeur régional UNSS dans le cadre de la fusion de l'académie Normandie, augmentation du prix de la licence de 9 %, diminution de 20 % des crédits par l'UNSS nationale qui servent surtout à payer les transports pour les rencontres sportives tout au long de l'année.

Une pétition a rapidement été mise en place pour demander le retour des moyens académiques pour l'UNSS, elle a déjà recueilli plus de 600 signatures à ce jour.

De nombreux médias ont relayé nos revendications (La Presse de La Manche, Ouest France, Sea FM).

Malgré toutes nos actions, la rectrice de l'académie de Normandie reste sur sa position.

Une délégation des coordinateurs soutenue par le SNEP-FSU est reçue le 2 octobre au rectorat.

A l'heure actuelle, la situation semble bloquée pour une perte d'indemnités qui représentent 0,18 % de la totalité des indemnités pour missions particulières données aux établissements. C'est donc pour nous avant tout un choix politique qui est totalement incompréhensible et inadmissible dans une période qui devait être dédiée à l'héritage des jeux olympiques.

Nous souhaiterions obtenir votre soutien en interpellant la rectrice si possible avant le 2 octobre afin d'obtenir les moyens indispensables au bon fonctionnement du sport scolaire.

Emmanuel Knosp
Fanny Le Cam
Secrétaires Départementaux SNEP-FSU

A stylized, cursive handwritten signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in cursive script that clearly reads "Le Cam" with a horizontal line underneath the name.